

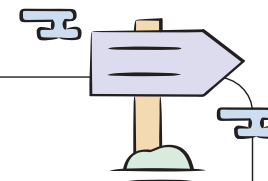
Représentant·e·s des entraîneur·e·s des fédérations sportives: Pourquoi l'engagement des entraîneur·e·s profite à tout le monde

Les entraîneur·e·s connaissent bien les défis du sport de performance. Il est essentiel qu'ils et elles fassent valoir leur point de vue et que leur voix soit entendue. Un engagement fort assure une meilleure représentation de leurs intérêts et contribue à ce que les décisions prises au sein de la fédération soient dans l'intérêt de tous et toutes et soient transparentes.

S'engager en tant que représentant·e des entraîneur·e·s au sein de la fédération sportive nationale et s'investir dans le Parlement des entraîneur·e·s de SwissOlympic permet non seulement de faire avancer le sport, mais aussi de profiter de ces précieuses expériences sur le plan personnel et professionnel.

Que peuvent faire les représentant·e·s des entraîneur·e·s pour faire bouger les choses?

- **Politique du sport:** ils et elles peuvent exercer une influence sur les réglementations, les structures de soutien et les orientations stratégiques.
- **Conditions-cadres:** ils et elles peuvent s'engager pour de meilleures conditions-cadres en matière de salaire et de conditions de travail, d'accompagnement et de conseil et établir une commission d'entraîneur·e·s au sein de la fédération.
- **Communication:** ils et elles veillent à ce que la fédération communique de manière transparente, à ce que les décisions soient compréhensibles et à ce que le point de vue des entraîneur·e·s soit pris en compte.
- **Éthique:** ils et elles peuvent s'engager en faveur d'une bonne gouvernance, de l'égalité des chances et de la protection de sentraîneur·e·s.



Quelles sont les exigences auxquelles les représentant·e·s des entraîneur·e·s doivent répondre?

- **Engagement:** volonté d'investir du temps et de l'énergie.
- **Communication:** capacité à formuler clairement les demandes et à servir d'intermédiaire entre les différentes parties prenantes (fonctionnaires des fédérations, entraîneur·e·s, athlètes).
- **Savoir-faire:** connaissances de base du système sportif suisse (structures, financement, etc.).
- **Intégrité:** priorité donnée aux intérêts des entraîneur·e·s (de la fédération) (plutôt qu'aux avantages personnels).



Quels avantages personnels les représentant·e·s des entraîneur·e·s retirent de leur engagement?

- **Façonner son propre environnement:** en collaboration avec d'autres entraîneur·e·s de leur fédération, ils et elles peuvent contribuer à améliorer les conditions-cadres pour les entraîneur·e·s.
- **PDéveloppement personnel:** le travail de représentant·e des entraîneur·e·s renforce les compétences en matière de gestion et de communication ainsi que les aptitudes à la négociation.
- **Réseau:** ils et elles nouent de précieux contacts avec les responsables de la fédération, de l'association professionnelle SwissCoach et de SwissOlympic.
- **Carrière:** l'expérience acquise constitue un justificatif de performance précieux pour la carrière professionnelle.

